

Après l'Immense mobilisation du 31 mars Une seule issue : LE RETRAIT



La mobilisation pour le retrait du projet de loi El Khomri et l'écriture d'un code du travail du 21ème siècle a été un véritable succès.

Au soir de ce 31 mars nous recensons près d'1,2 million de manifestants dans 250 villes avec plusieurs milliers d'arrêts de travail, dont 6 000 dans la Saône et Loire, ainsi que de très nombreux arrêts de travail dans les entreprises et services publics.

Cette mobilisation est à l'image des 70% de français qui veulent le retrait de ce projet de loi. Dans de nombreuses manifestations, l'unité syndicale dépassait largement le cadre des organisations qui avaient appelées. Dans les cortèges de S&L, étaient présents des syndiqués et militants CFDT - CFE-CGC - UNSA - CFTC, nous signalant leur désaccord avec leurs confédérations. Amplifions dans chaque entreprise, service public la mobilisation en lien avec les revendications exprimées.

Le gouvernement doit retirer son texte !

Inutile de s'entêter plusieurs semaines comme pour la constitutionnalisation de la déchéance de nationalité et les mesures d'état d'urgence.

Les recettes que ce gouvernement propose avec le Medef, sont toujours ringardes. Cela fait plus de 30 ans, en France comme en Europe, que s'applique une baisse : des droits des salariés, de la rémunération du travail avec pour conséquences d'un côté une forte montée du chômage, de la misère et de l'autre une augmentation des dividendes versés aux actionnaires (+25% en 2015).

Dans un contexte de hausse du chômage et d'explosion de la précarité, ce projet de loi favoriserait encore plus le dumping social. Cela exacerberait encore plus la mise en concurrence entre des salariés, des entreprises sur un même territoire, une même branche.

Permettre que chaque entreprise fasse la loi, cela ne créera en aucun cas des emplois pérennes nécessaires à la relance économique et à l'investissement.

La jeunesse crie partout « **on vaut mieux que ça !** » Avec elle et tous les salariés, la CGT est disponible pour construire ce « **mieux** », tous ensemble !

Nous proposons un nouveau statut du travail salariés avec des droits attachés à la personne et transférables d'une entreprise à l'autre, avec une sécurité sociale professionnelle pour ne plus passer par la case « chômage » en cas de changement d'entreprises.

Nous proposons de travailler moins pour travailler mieux et travailler tous. Nous exigeons une autre répartition des richesses et l'augmentation du SMIC à 1800 €, des salaires et des pensions.

Les organisations syndicales, unitairement, proposent de poursuivre la mobilisation et vous donnent RDV le **mardi 5 avril devant la permanence du député le plus proche de chez vous.**

Bourbon	à 10 h :	Rassemblement rue de la Chataigneraie	=> Edith Gueugnaud
Chalon	à 17h :	Rassemblement Place de la mairie	=> Christophe Sirugue
Louhans	à 17 h :	Rassemblement 9 rue des dodanes	=> Cécile Untermaier
Le Creusot	à 17 h :	Rassemblement 1 boulevard Henri-Paul Schneider	=> Philippe Baumel
Nevers	à 17 h :	Rassemblement Rue Saint-Just	=> Martine Carrillon-Couvreur

Le syndicat CGT FPT appelle l'ensemble des salariés à se mettre en grève afin de se rendre sur les lieux de rassemblements.

Et le samedi 9 avril => Grève et manifestation